

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

FANTASQUE

Revue Critique et Littéraire.

DES HOMMES ET DES CHOSES.

Je n'obéis ni ne commande à personne je vais où je veux, je fais ce qui m' plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

[VOL. 6.]

QUEBEC, 15 MARS, 1845.

No. 10.]

Mélanges Littéraires.

LISTRAC.

Listrac n'avait jamais connu ni son père, ni sa mère qui était morte en lui donnant le jour. Recueilli chez des pauvres gens, qui l'élevèrent par charité, il manifesta de bonne heure une humeur bizarre et une imagination exaltée. A seize ans Listrac n'était propre à aucun métier ; mais il avait beaucoup lu, et sa mémoire était meublée de richesses confuses. Un vieux comédien, qui lui avait prêté quelques volumes dépareillés des œuvres de Voltaire, de Racine, de Molière et de Regnard, lui conseilla d'embrasser la carrière du théâtre.—Croyez-moi, lui disait cet invalide dramatique, vous êtes fait pour arriver à tout dans notre art, et vous réussirez. Comme vous j'ai été jeune et beau, plein de fougue et de talent ; ma vie a été une longue suite de succès et de délices ; mais l'âge est venu avant la raison : voilà pourquoi, je suis pauvre maintenant. Je n'ai pas su au temps de la moisson amasser une réserve pour mon hiver ; cependant rien n'eût été plus facile : je n'avais qu'à ouvrir la main pour qu'elle se remplit d'or, mais cet or je le prodiguais follement. Tout entier au présent je ne songeais pas à l'avenir : le plaisir seul me captivait. Aussi combien d'aventures charmantes ont embelli les jours heureux de ma jeunesse ! Je ne pouvais paraître en scène sans une conquête et ce n'était pas des grisettes, mais bien les plus grandes dames que je séduisais par ma grâce et ma tournure, dont Molé était jaloux. On m'enlevait régulièrement encore une fois par semaine ; j'étais conduit les yeux bandés dans un château ou dans un hôtel somptueux, et de riches et mystérieux présents venaient récompenser mon mérite. Hélas ! il ne me reste plus rien de ma splendeur ; mais un de mes camarades, qui possédait les mêmes avantages que moi, et qui de plus avait le bon esprit de viser au solide, a épousé les deux cent mille écus d'une veuve sensible. Vous ferez comme lui.

C'est ainsi que le vieux comédien employait la rhétorique pompeuse des racleurs. Listrac se laissa séduire par ces brillantes images qui lui promettaient la fortune, le plaisir et puis encore la gloire, et il partit avec la troupe qui allait ex-

plôier la Basse-Bretagne. Nous ne peindrons pas les misères et les désenchantements de ses premières caravanes. Trois ans s'étaient écoulés depuis son début, et malgré sa bonne mine et sa bonne volonté il n'avait pas été enlevé une seule fois ; mais, en revanche, s'étant avisé de conter fleurette à la fille d'un marchand, celui-ci, aidé de ses deux fils et de ses deux garçons de boutique, l'avait menacé de la faire périr sous le bâton s'il ne discontinuait ses poursuites insolentes. En attendant ce rude châtement, Listrac fut régulièrement sifflé tous les soirs ; il ne pouvait se méprendre sur les auteurs de cette injure : la patience finit par lui échapper, et il osa apostropher la cabale. Cette audace fut mal reçue ; les spectateurs se fâchèrent, et l'acteur, qui avait manqué au public, fut sommé de faire les plus humbles excuses, et menacé de la prison en cas de refus. Pour se soustraire à cette pénible alternative, Listrac prit la suite au milieu de la tempête, abandonnant sa position, ses appointements, sa garde-robe et ses dettes. Ce fut ainsi que la Basse-Bretagne perdit un de ses meilleurs comédiens.

Au mois de septembre 1782, notre artiste fugitif, après avoir erré quelque temps, s'était enrôlé sous les drapeaux d'une autre troupe qui vint s'établir pour la saison d'hiver dans la ville d'Avignon. Par un singulier hasard le nom que portait l'acteur appartenait à une des principales familles de la ville, et cette circonstance avait tout d'abord attiré sur lui l'attention du public. D'ailleurs Listrac était doué d'une figure régulièrement belle, d'une taille héroïque et d'une voix pleine de force, de tendresse et de mélodie ; de plus, il savait mettre de l'âme et de l'esprit dans son jeu. Bref, avec toutes ces qualités naturelles, il ne lui manquait, pour être un acteur accompli, que l'étude des bons modèles, et Fleury aurait pu faire de lui son émule.

Listrac se fit remarquer et applaudir dans l'emploi d'amoureux ! mais, hélas ! la réalité se mêla bientôt à ses rôles imaginaires, et son faible cœur allait devenir la proie d'une passion plus vive et plus dangereuse que celle dont les suites lui avaient été si fatales. Une jeune personne d'une grande beauté, Mme de Villemaure, appartenant à la plus haute noblesse de la province, venait chaque soir au théâtre où elle occupait avec sa famille une loge d'avant-scène ; Listrac devint éperdûment amoureux de cette noble et belle demoiselle. Cet amour sans espoir le plongea dans une mélancolie profonde. Un soir, il remarqua auprès de Mme de Villemaure un jeune homme qu'il n'avait pas encore vu et qu'elle paraissait traiter avec une tendre bienveillance ; dès ce moment, la jalousie ajouta son amer-tume aux tourments du malheureux comédien. Le lendemain, comme il se promenait tristement sur les remparts, il fut abordé par le jeune homme qui dans ses folles rêveries il appelait son rival ...

— Monsieur, lui dit celui-ci d'un ton dédaigneux, vous êtes comédien, je crois ; c'est vous qui remplissiez hier le rôle d'Orosmane dans la tragédie de Zaïre ?

— Oui monsieur, répondit Listrac,

— Je suis arrivé de mes terres hier seulement, et je n'ai pas été médiocrement surpris en apprenant qu'il y avait un comédien qui portait mon nom.

— Je me nomme Didier Listrac, reprit froidement le comédien.

— Et moi je me nomme le marquis Aualbert de Listrac ; je ne pensais pas que ce nom pût devenir un nom de comédie.

— Où voulez-vous en venir, monsieur le marquis ?

— Je veux, monsieur le comédien, vous défendre de profaner et de souiller plus longtemps un nom glorieux,

— Pourquoi, s'il est à moi comme à vous ?

— Vos preuves ?

— Je n'en ai pas d'autres qu'une possession de vingt-cinq ans.

— Cette possession frauduleuse doit cesser aujourd'hui même.

— Vous oubliez que pour cela une volonté ne suffit pas, et qu'il faut encore mon consentement.

— Voilà une plaisante outrecuidance !

— Ne peut-on pas garder un nom que l'on saurait défendre l'épée à la main ?

— L'épée ! vous ! un comédien ? Laissez donc, mon cher, vous ne songez pas à qui vous parlez ! Avec vos pareils, soyez fanfaron si bon vous semble ; mais vos menaces ne peuvent atteindre un homme comme moi. La distance qui nous sépare est plus longue qu'une épée.

— Cependant, si je vous faisais une insulte publique ?

— Une insulte de vous ne saurait toucher à l'honneur d'un gentilhomme. Si vous osiez me manquer de respect, mes gens ou le tribunaux me vengeraient de votre inconvenance . . . Mais cet entretien est déjà trop long ; si le nom de Listrac paraît demain sur l'affiche, je le ferai rayer par autorité de justice.

— En effet, le comédien et le directeur du théâtre reçurent par exploit d'huis-sier, l'ordre de ne plus porter ni afficher le nom de Listrac. Ce fut une cruelle mortification pour l'acteur amoureux. Le vil chagrin qu'il éprouva dans cette circonstance lui attira les consolations d'un vieux procureur nommé Guillemet, qui fréquentait assidûment les comédiens et les coulisses.

— Qu'avez-vous donc mon cher Listrac ? demanda le procureur ; préparez-vous un rôle mélancolique, ou bien ressentez-vous une peine réelle ?

— Ne m'appellez pas Listrac, reprit amèrement le comédien ; je n'ai plus le droit de porter ce nom . . . Lisez cette signification ; vous devez connaître cela, vous qui êtes un homme de robe.

— J'entends ! . . . Le marquis est revenu, et nos juges prennent parti pour le sot orgueil de ce freluquet. Cela devait être : ces larrons et ces oiseaux de proie agissent toujours de concert.

— Vous n'aimez ni les nobles ni les juges, maître Guillemet ?

— Je les déteste. Ecoutez, Listrac, ou Didier, puisqu'ils le veulent ! Je vous ai plusieurs fois témoigné de l'intérêt, de l'amitié ; je vous ai souvent adressé des questions qui ont pu vous sembler indiscrettes ; mais j'espère qu'un jour vous me remercierai. En attendant, je veux de mon côté vous montrer une confiance que vous méritez. Savez-vous pourquoi je déteste les nobles ? c'est qu'un noble a causé le déshonneur et la mort de mon père ; savez-vous pourquoi je déteste les juges ? c'est qu'il m'ont obligé de vendre ma charge. J'étais un avocat trop dangereux ; je sais toute la chronique scandaleuse de la province, je n'ignore rien des secrets honteux que cachent depuis trente ans nos grandes familles ; ma haine m'a fait pénétrer dans les chaos des ténébreuses turpitudes et des crimes soigneusement enfouis. Souvent dans mes plaidoyers je les poursuivis de mes sarcasmes : je dressais devant eux un fantôme accusateur ; souvent j'ai fait rougir et trembler le juge sur son siège. Ils m'ont ôté la parole ; je ne suis plus aujourd'hui qu'un procureur-amateur ; j'exerce sans mandat, je donne des consultations, je conduis l'intrigue judiciaire sans me montrer sur la scène du palais, que l'on m'interdit comme à vous le nom de Listrac. Ils seraient allés plus loin ; ils m'auraient emprisonné ou tué ; mais j'ai joué franc jeu avec eux. Tous les personnages influents de notre endroit ont été informés par une circulaire que j'avais écrit des mémoires, et à chacun j'ai adressé son chapitre. Or une copie du manuscrit est en Hollande, et sera imprimée dès que je serai demeuré huit jours sans donner de mes nouvelles au depositaire, avec lequel je corresponds par une voie indirecte. Si je suis content de vous, ai-je dit à mes ennemis, si vous me laissez mourir de ma mort naturelle, je ne résisterai pas au prêtre qui viendra m'assister à l'heure suprême, et qui de votre part mettra pour condition à mon salut le sacrifice d'une vengeance posthume. Cette manœuvre m'a sauvé de leur colère ; ils me redoutent, me laissent et ils me m'énagent ; quelques-uns même

poussent la peur jusqu'à la politesse, et daignent s'incliner quand je m'amuse à leur faire une révérence. C'est que je pourrais les atteindre dans leur honneur et dans leur fortune, les couvrir presque tous de honte ou de ridicule, si ma propre sûreté ne me commandait le silence.

—Vous êtes un homme terrible, maître Guilmet !... Mais pourrais-je savoir ce qui m'a valu votre bienveillance ?

—Sachez d'abord qu'entre tous ceux que je hais, celui qui a la plus forte part de ma haine, celui qui a mis le trouble et la mort dans ma famille en se faisant aimer de ma mère..... car il faut bien dire cette affreuse vérité ! celui dont je ne puis plus me venger, parce qu'il a cessé de vivre, se nommait le marquis de Listrac.

—Alors mon nom aurait dû vous éloigner de moi.

—Pourquoi, si comme moi vous étiez sa victime ?

—Que voulez-vous dire ?

—Son héritier dans ma haine est le fils qui porte si insolemment son nom, celui qui vous a offensé, votre rival.

—Mon rival !

—Oui, Didier, je sais votre secret ; vous aimez Mme de Villemaure, espérez. Je pars ce soir pour un voyage qui durera quinze jours ; à mon retour, votre sort changera peut-être. Adieu.

Guilmet quitta Listrac sans vouloir donner d'autres explications.

Le jeune comédien continua de jouer sous le nom de Didier les rôles de son emploi. Tous les soirs il voyait Mme de Villemaure, et sa passion augmentait. Au bout de quinze jours, Guilmet reparut.

—Mon ami, s'écria l'ex-procureur, vous n'êtes plus comédien. Je viens de rencontrer votre directeur et je lui annoncé que vous donniez votre démission.

—Avez-vous perdu la tête dans votre voyage, mon cher Guilmet ?

—Non, mais j'ai trouvé ce que je cherchais.

—Ne me parlerez-vous pas plus clairement qu'avant votre départ ?

—Oui, certes, et tout de suite, car le temps presse. Le chevalier de Listrac va venir chez moi je lui ai écrit de façon à ne pas lui permettre de refuser mon invitation.

—Pourquoi ? dites-vous, le chevalier de Listrac ? n'est-il plus marquis ?

—Il n'y a d'autre marquis de Listrac que vous, mon ami.

—Que signifie cette nouvelle folie ?

—Rien de plus raisonnable et de plus positif. Votre nom, le mystère de votre origine, avaient éveillé en moi un soupçon : j'ai fait des recherches, et ce soupçon s'est trouvé juste. Je vous ai promis d'être bref ; voici votre histoire. Le marquis de Listrac, mort l'année dernière, avait été dans sa jeunesse un mauvais sujet fieffé. Banni de la maison paternelle à la suite de ses dérèglements, il erra pendant plusieurs années, se livrant à ses funestes penchants et commettant partout les actions les plus condamnables. A cette époque, il connut votre mère, et ne pouvant triompher de sa vertu, il l'épousa ; puis, quand elle fut sur le point de vous mettre au monde, il l'abandonna. L'infortunée n'avait pu rejoindre son époux qui, tout en lui donnant son nom, lui avait caché son rang et le pays où résidait sa famille. Surprise par la mort, elle ne laissa aucun titre, aucun document propre à éclairer les bonnes gens qui vous recueillirent, et ceux-ci étaient trop pauvres et trop ignorants pour se livrer à des recherches utiles. Le marquis était rentré en grâce auprès de ses nobles parens ; il savait que votre mère était morte, et il se maria sans révéler sa première union. Par un hasard étrange, je n'ose dire par un crime du marquis, un incendie avait dévoré le presbytère où était déposé l'acte de ce premier mariage ; mais ce qu'il ne savait pas, et ce que

j'ai découvert, c'est qu'il existait une copie officielle de cet acte précieux, et le voici, M. le marquis de Listrac ! voici de quoi établir incontestablement votre qualité, et vous faire entrer en possession des titres et de la fortune qui vous appartiennent. J'aurais sacrifié tout ce que je possède pour arriver à ce but.

— Je pourrai donc prétendre à la main de Mlle. de Villemaure, s'écria Listrac.

Le marquis fut exact au rendez-vous que lui avait assigné Guillemet. La preuve était irrécusable, et, malgré sa colère et son désespoir, il ne put se dissimuler que le comédien Didier était son frère, son frère légitime et son frère aîné.

— Nous plaiderons, dit-il, et les juges vous enverront aux galères pour avoir fabriqué un faux acte.

— C'est ce que nous verrons, monsieur le chevalier, répondit Guillemet.

Le lendemain, le jeune marquis se montra moins arrogant et proposa de s'accommoder, moyennant cent mille livres qu'il donnerait à son prétendu frère. Listrac refusa, et le marquis éleva vainement ses offres jusqu'à cent mille écus. La lutte allait s'engager devant les tribunaux, et l'issue du procès n'était pas douteuse, lorsque Mlle de Villemaure demanda une entrevue à Listrac chez Guillemet. Elle s'était aisément aperçue de l'amour du comédien.

— Monsieur, lui dit-elle, je ne sais quelles peuvent être vos espérances ; mais je dois vous dire que j'aime votre frère et que je n'aurai jamais d'autre époux que lui. Si vos droits triomphent, ma famille s'opposera à un mariage qui ne sera plus égal entre lui et moi ; alors je serai persécutée, je serai malheureuse ; mais mon cœur ne changera pas, et je trouverai dans mon amour la force de résister et d'attendre.

La scène qui suivit ces paroles fut longue et touchante. Lorsque Listrac comprit qu'il n'y avait rien à espérer, lorsqu'il entendit les prières de Villemaure lorsqu'il vit couler ses larmes, il prit le papier sur lequel étaient fondées sa fortune et sa grandeur, et il le jeta au feu, en disant :

— Soyez heureuse avec le marquis de Listrac, mademoiselle, et songez quelquefois au pauvre comédien Didier !

EUGÈNE GUINOT

LE FANTASQUE.

SAMEDI, 15 MARS, 1845.

Monsieur le Fantasque.

En vérité je ne comprends point votre acharnement contre nous autres pauvres ministres. En vérité on dirait que vous avez quelque pique personnelle contre tout le cabinet. En vérité je croyais que nous avions assez du tourment que nous donne le soin des affaires publiques sans que vous entrepreniez de nous rendre la vie encore plus à charge par vos attaques sempiternelles. Vous ne vous faites pas une idée de l'inquiétude que nous causent les journalistes, hommes quinteux et malingres auxquels on ne sait comment plaire. Je suis d'opinion moi que s'il n'y avait pas de journaux le gouvernement responsable serait chose possible et même facile ; car le bon peuple de cette province nous laisserait aux affaires sans nous inquiéter, sans nous faire un reproché ; il suffirait pour cela de fermer la bouche aux beaux-esprits de chaque paroisse qui puisent leur opinion dans le journal en

vogue ; tandis qu'avec la liberté de la presse je déclare que Solon et Lycurgue eux-mêmes n'eussent pas tenu un an à ma place. Mon cher Monsieur le Fantastique j'aimerais à vous voir Secrétaire provincial (*) vous verriez que ce n'est pas un lit de roses. On a beau écrire, suer, travailler du matin au soir, se casser la tête à contenter tout le monde, peine inutile ; l'opposition crie à l'ignorance, à la paresse, à la présomption ; une place de ministre aujourd'hui, c'est aux yeux du vulgaire, grâce aux journaux, un certificat d'imbécillité, tandis qu'il faut plus d'adresse, de tours, de finesse, de diplomatie, d'intrigue de courbettes, de faux fuyants, de portes-de-derrière, d'astuce, de roueries, de génie enfin pour se maintenir au pouvoir, qu'il n'en a fallu au grand Napoléon pour faire construire la colonne Vendôme ou même pour ses conquêtes. C'est moi qui le dis.

(*) Et nous aussi.

Par exemple moi, j'ai beau faire de mon mieux, introduire des lois importantes ; c'est comme si je crachais en l'air ; cela me retombe toujours sur le nez. Tenez je croyais faire merveilles et attirer sur moi les félicitations universelles de tous les partis en général et en particulier par mon bill qui pourvoit à la distribution des lois ; une mesure comme celle-là qui touche de si près à la prospérité du pays, qui exigeait tant de génie pour sa création, tant de soins et de persévérance pour la mener à bien ; personne n'en parle ; les journaux la mentionnent à peine. En vérité c'est dégradant pour le pays, décourageant pour moi. Puisqu'on n'évalue pas mieux mes efforts je prends la résolution de ne plus rien faire du tout et je vous jure sur l'honneur que si j'étais riche je me retirerais du ministère moyennant une pension viagère. Je me retirerais loin d'un monde ingrat et corrompu, dans un pays heureux et paisible, dans quelque île déserte habitée par des sauvages qui n'ont ni gouvernement responsable, ni gazette et au milieu desquels j'irais finir mes jours en buvant du vin de champagne, fumant des cigares de la Havane, et me promenant tous les jours avec quatre chevaux dans une bonne voiture à ressorts anglais ; j'endosserais un habit d'officier général à galons et boutons d'or ; je me pavanerais comme un vrai gouverneur, avec un chapeau à plumes, sur ma tête, de coq.

Mais, mon cher Fantastique, tous ces beaux songes ne sont que des rêves ; ce bonheur que j'ai poursuivi fuit loin de moi et n'existe nulle part ; je dois traîner ma chaîne comme un pauvre forçat avec la résignation d'un ange et rester ministre puisque je n'ai pas le moyen de devenir un simple citoyen. Ayez donc pitié de moi et ne me rendez point la vie plus amère ; car c'est impossible.

Je vois que je me laisse entraîner par mon imagination hors de l'objet de ma lettre ; j'y reviens au plus tôt. Vous me faites jouer dans les comédies que vous donnez au public sur votre journal, le rôle le plus sot, le plus ridicule. Vous me représentez comme ayant toujours peur que mes collègues ne viennent à résigner.

Or voilà qui est entièrement faux ; c'est une insigne calomnie ; je crains au contraire que ces messieurs ne résignent pas et que j'aie à souffrir de leur impopularité. Dieu merci j'ai appartenu à l'ex-ministère, et je m'en fais gloire ; tout ce que je désire c'est qu'ils reviennent au pouvoir ; je sens au fond de ma conscience que leur cause est la seule bonne et tous les jours je souhaite que le voile qui couvre l'esprit de lord Metcalf se dissipe et que mes anciens amis, non pas ceux du tems de lord Sydenham, mais du cabinet de notre bien-aimé feu Sir Cha. Bagot, reviennent au poste qu'eux seuls peuvent occuper dignement. Mes collègues d'aujourd'hui me traitent en petit garçon ; ils prennent des airs d'indépendance qui me choquent ; il n'y a pas jusqu'à ce procureur-général oriental, comme vous l'appellez, qui ne fasse le turc, le pacha à un certain nombre de queues ; il me regarde du haut de sa grandeur et ne se souvient pas que j'ai songé à l'appeler au

ministère après avoir demandé plus de cinquante autres messieurs qui ont méprisé l'emploi qu'il occupe mais qu'il ne remplit pas.

Ayez donc l'obligeance de me rendre justice dans le premier numéro de votre journal. Dites à vos abonnés que je suis l'ami des canadiens et que si l'on écoutait dans le conseil les conseils que je conseille de donner au gouverneur il y a long-tems que nous aurions combiné une combinaison et que les ex-ministres seraient ministres et les ministres ex-ministres.

Ne reproduisez point ma lettre, comme vous avez fait de celle de mes honorables collègues, voyez-vous je vous écris ceci en cachette de Mr. Dunkin et j'ai tant de choses dans la tête, je suis si distrait que je laisse échapper quelquefois dans mes lettres une foule de sottises qui passent sans que je les aperçoive ; mais vous avez assez d'esprit pour suppléer à celui qui peut me manquer. Rendez moi le service que je vous demande. Vous savez que la place d'imprimeur de la Reine à Québec est vacante par la mort de Mr. Kemble. Nous avons une foule de demandes pour cet emploi ; les uns veulent le donner à Mr. Cary, d'autres à Mr. Fréchette ; Mr. Viger insiste pour son petit Barthe ; mais moi je pense à vous, ainsi soyez tranquille, ménagez-moi et vous verrez que je ne suis pas un ingrat. Cette place-là donne au-delà de quinze cents louis, avec lesquels j'ai l'honneur de vous saluer,

DOMINIQUE DALY.

UNE SCÈNE PRIVÉE

PRÉCÉDANT

Une Scène Publique.

(Deux guerriers de 1812 sont assis à une table dans un cabinet de l'hôtel de Pavne ; l'un est corsé dans une redingote bleue à col droit et se tient à la militaire ; l'autre n'a pas l'air martial du tout et personne ne se douterait qu'il a versé la moindre goutte de sang pour sa patrie et son roi car il lui en reste assez pour menacer de l'apoplexie foudroyante.)

1er guerrier.—Sapré sapré ! il ne vient personne ; c'est inquiétant ; voilà déjà sept heures et demie et l'assemblée est pour sept heures. Qu'est-ce que ça veut dire ?

2d guerrier.—By god c'est vrai, c'est inquiétant comme le mille ; aussi ces anglais sont si bêtes !

1er Guerrier.—Eh mais la convocation n'appelle pas les anglais seulement ; les canadiens sont invités comme les autres. Il est dit tous les citoyens qui approuvent la conduite de son Excellence lord Metcalfe. C'est pourquoi je suis venu.

2d Guerrier.—Et moi aussi ; mais ces canadiens sont si bêtes ! Prenons un coup ça nous fera prendre patience.

1er Guerrier.—Oui et ça nous attirera du monde. (*Il sonne la cloche.*)

Un domestique.—Sir !

1er Guerrier.—Que prenez-vous ?

2d Guerrier.—Brandy and water, by god.

1er. Guerrier.—Waiter, apportez-nous deux verres de brandy and water (*le domestique sort et revient avec un plateau, deux verres et une carafe pleine.*)

2e. Guerrier.—Ah very good ; very good ; avec cela nous pouvons attendre (*Il boit*) à la votre. Success to our meeting.

1er. *Guerrier*.— Success to our old governor. Toujours, nous voiei deux canadiens ; les premiers rendus, sapré sapré ; c'est comme autrefois, sur les frontières ; il me semble que j'y suis encore ; hiem ! (il boit.)

2d *Guerrier*.—Notre gouverneur va nous récompenser j'espère de notre loyauté ; c'est rare, de ce tems-ci, les canadiens loyaux, surtout depuis qu'il paraît un tas de petits papiers qui n'ont pas le bon sens de voir qu'ils nous mènent tout droit à la rebellion et à la guerre.

1er *Guerrier*.—Eh ! tant mieux, tant mieux, sapré sapré : la guerre avec les américains ; voilà ce qu'il me faut ! (il boit.)

2d *Guerrier*.—Oui, mais moi j'aimerais bien mieux une bonne place comme celle par exemple d'imprimeur de la reine. (il boit.)

1er *Guerrier*.—Eh bien moi j'aimerais autant une bonne pension qu'une place (il boit.) Le gouverneur m'en avait promis une, mais à condition que je me ferais élire à la place de Mr. Aylwin. Avez-vous jamais vu une condition aussi bête que ça ? Mais je ne me fatigue point ; si on peut seulement me députer auprès du gouverneur il verra que je suis un homme d'influence.

2d *Guerrier*.—Oui mais vous n'avez pas pu vous faire élire, by god. (il boit.)

1er *Guerrier*.—Mais monsieur Viger non plus ! Tiens, je n'ai pas pensé à dire cela au gouverneur. Il faudra que j'y pense, Ah ça voilà l'heure qui se passe ; personne ne vient et il n'y a plus rien dans la carafe.

2d *Guerrier*.—Eh bien je m'en vais ; je commence à avoir soif, il n'y a rien de tel pour se sécher la gorge que de parler politique comme nous avons fait ; on s'échauffe, on se contredit et puis à la fin l'on n'en est pas plus avancé. (il se lève.)

1er *Guerrier*.—Restez donc, restez donc ; je ne puis pas faire l'assemblée tout seul, sapré sapré.

2d *Guerrier*.—By god, je meurs de soif ; tant pis pour l'adresse du gouverneur ; je n'irai pas me faire périr ici pour attendre des paresseux. (Il sort.)

Le 1er guerrier se promène de long en large, égoutta les verres ; enfin le monde arrive et quand la foule se compose d'une trentaine d'individus, l'assemblée procède comme on verra peut-être quelque jour.



G. Futvoye,

ENCANTEUR, COURTIER,

Agent Général d'affaires en Commission.

QUAI NAPOLEON ET SALLE DE FRANCS-MAÇONS (AU CHIEN D'OR)

Près de la Porte Prescott, Québec.

CONDITIONS.

Ce Journal s'imprime et se publie par

N. AUBIN, REDACTEUR ET PROPRIETAIRE.

14 RUE COUILLARD, QUÉBEC.

Paraît le SAMEDI. L'année où le vol. se compose de 48 numéros.—Le prix d'abonnement est de DIX CHELINS payable par semestres de 24 numéros d'avance.